

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 16 septembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-125 à 25-126 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-127 à 25-150 incluse	27	05	06	32
De la délibération n°25-151 à 25-152 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-153	27	05	06	32
Pour la délibération n°25-154	26	04	07	30
De la délibération n°25-155 à 25-156 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : Mme Élodie DUCASTEL

**PRÉSENTS** : M. PRIOLLAUD Maire, Mme. PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, M. JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. FERRY, BRUN, ORTEGA (à partir de la délibération n°25-127) Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- Mme Anne TERLEZ ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Daniel JUBERT Ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis BAUCHARD
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Elodie DUCASTEL
- M. Mikayil TOKDEMIR ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre DUVÉRÉ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. José PIRES

**ABSENT**: M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 25-150** Acquisition par la ville de Louviers de la parcelle cadastrée section zb 0527 située chemin des vignes

Certifié exécutoire  
Par transmission en sous-  
préfecture  
Le :

26 SEP. 2025

Par affichage, le

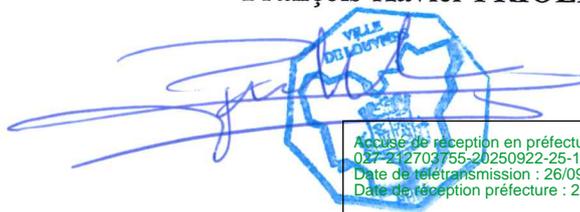
26 SEP. 2025

Fait à Louviers, le

26 SEP. 2025

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20250922-25-150B-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2025  
Date de réception préfecture : 26/09/2025

**N°25-150**

**ACQUISITION PAR LA VILLE DE LOUVIERS DE LA  
PARCELLE CADASTRÉE SECTION ZB 0527 SITUÉE  
CHEMIN DES VIGNES**

**RAPPORT**

**Monsieur le Maire** informe que la propriétaire de la parcelle cadastrée section ZB n°0527, d'une superficie de 225 m<sup>2</sup> et située chemin des Vignes à Louviers, a exprimé le souhait de la céder à la Ville.

Cette parcelle, contigüe la parcelle ZB n°0525 où se trouve son habitation, présente un intérêt en raison de sa possible affectation à un futur élargissement de la voirie, ainsi que de son rôle d'emprise foncière à usage partagé.

En outre, la parcelle ZB n°0527 assure la desserte des parcelles ZB n°0524, n°0525 et n°0526 et supporte une servitude de réseaux liée à la présence d'un dispositif d'éclairage public et d'une canalisation d'eau potable.

Sur les conseils de son notaire, la propriétaire, demeurant 22 bis, chemin des Vignes à Louviers, a proposé de céder ladite parcelle à la Ville pour le prix symbolique d'un euro, sous réserve que cette dernière prenne en charge l'ensemble des frais liés à l'acquisition.

**DÉCISION**

**LE CONSEIL**, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment l'article L2141-1.

**Considérant** le plan cadastral annexé,

**Considérant** la vocation de la parcelle ZB0527 répondant d'ores et déjà à des missions de service public,

**Considérant** le souhait la propriétaire, de céder la parcelle ZB 0527 d'une contenance de 225 m<sup>2</sup> à la Ville de Louviers,

**Le Conseil municipal**

**AUTORISE** l'acquisition auprès de la propriétaire, domiciliée 22 bis chemin des Vignes, 27400 Louviers, de la parcelle cadastrée section ZB n°0527, située chemin des Vignes, d'une superficie de 225 m<sup>2</sup>, pour le prix d'un 1 € (un euro), outre les frais notariés afférents à cette acquisition.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents et actes visant au rachat des biens sus mentionnés.

**Adoptée à l'unanimité**

**Pour copie conforme  
Le Maire,**

**François-Xavier PRIOLLAUD**

